

L'élève était déjà inscrit au lycée René CASSIN en 2024 / 2025 :

Cochez la mention applicable

demarche.numerique.gouv.fr

Démarche : Lycée René Cassin Arpajon : inscription à la demi-pension 2025 / 2026 Organisme : Service de gestion Identité du demandeur **Email** Civilité Nom Prénom **Formulaire** Inscription à la demi-pension du lycée René Cassin pour 2025 / 2026 afin de : - bénéficier d'un tarif adapté à vos revenus - obtenir les identifiants nécessaires au chargement ou au rechargement en ligne du compte de votre enfant (repas au ticket nécessitant un compte suffisamment approvisionné) - connaitre les informations générales relatives à la demi-pension INFORMATION IMPORTANTE : L'inscription à la demi-pension ne vaut pas inscription au lycée. Votre présente demande sera traitée mais ne sera effective qu'après l'inscription ou la réinscription au lycée. 1. RESPONSABLE REMPLISSANT LA DEMANDE Civilité ☐ Mme NOM du responsable : Prénom du responsable : Adresse mail du responsable : 2. IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Lycée René Cassin Arpajon : inscription à la demi-pension 2025 / 2026
Non
Civilité Mme
□ M.
NOM de l'élève :
Prénom de l'élève :
3. TARIFS 2025/2026 (votés par la Région lors de sa commission permanente du 27 mars 2025)
Si vous souhaitez consulter les différents tarifs proposés par la Région Île-de-France en fonction des revenus des familles, vous pouvez télécharger le fichier ci-dessous.
4. JE SOUHAITE BÉNÉFICIER D'UN TARIF ADAPTÉ À MES REVENUS
Si vous répondez « OUI » vous devrez obligatoirement joindre une des pièces justificatives demandées en fonction de votre situation (Une seule case à cocher). Si vous répondez « NON » le tarif maximal vous sera appliqué et vous pouvez passer directement au point 5. Cochez la mention applicable Oui
□ Non
JUSTIFICATIFS POUR BÉNÉFICIER D'UN TARIF ADAPTÉ À MES REVENUS (choisir un seul des cas suivants)
Choisir une situation (un seul choix possible) puis joindre les justificatifs demandés :: Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Cas 1 : l'élève est pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
Cas 2 : La famille est allocataire CAF ou MSA
Cas 3: Autres cas (ni ASE, ni CAF, ni MSA)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Attestation de prise en charge fournie par le Conseil départemental de l'Essonne (ASE)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Attestation de la CAF ou de la MSA
- soit une attestation de paiement de moins de trois mois faisant apparaître obligatoirement le montant du quotient familial
- soit une "attestation de quotient familial CAF pour la restauration scolaire" à générer sur le site EQUITABLES (https://www.iledefrance.fr/calculette-quotient-familial)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Attestation QF de la Région Île-de-France
Si je n'ai pas de dossier ASE, CAF ou MSA :

⁻ je vais sur le site equitables de la region Île-de-France (https://calculette-qf.iledefrance.fr/demarrage) et je remplis les

Lycée René Cassin Arpajon: inscription à la demi-pension 2025 / 2026

- je joins ci-dessous l'attestation éditée sur le site faisant apparaître le quotient familial SANS OUBLIER DE JOINDRE ÉGALEMENT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES précisées sur l'attestation (possibilité d'ajouter autant de pièces que nécessaire).

5. ACCEPTATION DES CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE

Acceptation

En cochant "OUI", le responsable légal de l'élève reconnaît :

- être informé de l'utilisation de ses données personnelles dans le cadre du processus d'inscription à la restauration scolaire (pour plus d'information sur le traitement de vos données personnelles, vous pouvez consulter la page internet suivante: https://doc.demarches-simplifiees.fr/cgu)
- accepter les conditions d'utilisation du service et le règlement intérieur de la demi-pension disponibles sur le site du

lycée rubrique "Restauration (Alise)".	
En cochant "NON", l'élève ne pourra pas être inscrit à la demi-pension.	
Cochez la mention applicable Oui	
□ Non	